

Assassinat de Ntaryamira : Le Burundi demande de la patience pour les enquêtes

@rib News, 06/04/2018 â€“ Source Xinhua A la veille de la commémoration du 24e assassinat du président Cyprien Ntaryamira le 6 avril 1994, le gouvernement du Burundi a appelé jeudi la population à rester patiente jusqu'à ce que toutes les enquêtes sur cette affaire soient achevées.

"Dans ce genre d'événements, il est difficile d'avoir les conclusions, parce que toutes les procédures doivent être épuisées. Nous devons attendre toutes les procédures engagées par tous les intéressés par cet assassinat", a déclaré le secrétaire général et porte-parole du gouvernement, Philippe Nzobonariba. Il a indiqué que les familles françaises qui ont perdu les leurs dans l'attentat de l'avion du président Juvénal Habyarimana, dans lequel se trouvait le défunt président Cyprien Ntaryamira, ne sont pas prêtes à laisser tomber l'affaire, de même que l'Etat du Burundi. Les pilotes de cet avion, qui a été abattu au-dessus de l'aéroport international de Kanombe à Kigali par un "instrument des puissances", selon M. Nzobonariba, étaient de nationalité française. Outre ces procédures juridiques très longues et compliquées, le gouvernement a indiqué que les relations actuelles entre le Burundi et le Rwanda ne sont pas à mesure de permettre aux Burundais d'aller mener leur propre enquête sur le lieu du drame, en l'occurrence, le Rwanda. "[Le Burundi] aurait pu mener ses propres enquêtes, mais à voir les relations avec le gouvernement rwandais et avec l'avènement du Front patriotique rwandais au pouvoir, il n'est pas possible que les Burundais aillent mener des investigations au Rwanda", a affirmé M. Nzobonariba. A ces difficultés d'ordre diplomatique, il a ajouté les problèmes d'ordre logiciel et technique, qui sont aussi un handicap pour l'aboutissement des enquêtes. "Je ne pense pas que les moyens logistiques et techniques puissent permettre de mener cette enquête-là", a-t-il déclaré. Un autre élément justifiant la patience dans ce dossier est lié aux éventuelles indemnités attendues de la part de la compagnie d'assurance. "C'est une procédure très longue et compliquée, car il faut d'abord établir les responsabilités pour savoir comment indemniser et par quel souscripteur d'assurance. Mais avant que les responsabilités ne soient établies, aucune compagnie d'assurance n'est prête à vouloir indemniser pour autant que tous les intervenants se rejettent la responsabilité", a expliqué M. Nzobonariba, qui a affirmé que le Burundi n'a pas abandonné le dossier. "Fin des fins, on va se retrouver devant une main criminelle qui aura été identifiée mais qui, apparemment, n'est pas si moindre que ça, parce que le blocage de toutes les enquêtes doit être dû à cette main puissante et qui doit avoir commandité toutes les déstabilisations que nous voyons dans la région", a-t-il déclaré. Une enquête menée par un juge français a été menée, mais le Rwanda a rejeté les résultats de cette enquête qui accusait le président rwandais Paul Kagame. Depuis, une contre-enquête a été commanditée.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});